

PÉTITION du 30 juin 2022



NON à l'impunité !! STOP à l'enfumage !!

OUI à une CGT offensive portée avec les salarié.e.s pour gagner le respect et le progrès social.

NON à l'impunité !!

Suite et fin de « l'affaire » du vol de déchet (une bâche d'abris de stock de sel usagée) au CEI de Paray-le-Monial qui a entraîné une convocation en gendarmerie et le fichage à tort d'un agent. En effet, l'épilogue se termine « classé sans suite » par les forces de l'ordre.

Pour la CGT, il est intolérable et inadmissible que des faits de cette nature n'aient pas été vérifiés en amont par la chaîne hiérarchique qui sur une simple suspicion a fait reprendre une procédure judiciaire qui est toujours au point mort depuis le début de l'année...

Ainsi, l'agent en question, maintenant « blanchi » par la gendarmerie, et tous les membres de l'UF CGT DIRCE exigent que soit organisé par la Direction de la DIR Centre-Est un RDV, au mois de septembre, au CEI de Paray-le-Monial avec la Directrice, le directeur et la directrice adjointe, le SG, les chefs de SREX, de District, et de CEI concernés, l'assistante sociale de secteur et les représentants syndicaux CGT pour qu'elle puisse présenter à tous les agents de ce CEI un communiqué mentionnant les excuses officielles de l'administration et les mesures internes qu'elle prendra pour réparer ce préjudice moral et s'assurer que cela ne se reproduise plus dans les centres ou services étant sous son autorité hiérarchique.

STOP à l'enfumage !!

De plus, dans ce contexte, la direction fait le choix au niveau des instances de concertation CHSCT et « commission d'analyse accident » de mettre au second plan la présentation des mesures correctives suite au double accident mortel du 2 mars 2022 en programmant sans concertation préalable les OS de la DIRCE... les dates ont été connues seulement après la diffusion du calendrier des réunions début juin sur l'intranet de la DIRCE, alors que le CHSCT du 14 juin aurait dû largement être le moment pour présenter les mesures correctives puisque ce tragique événement remonte à plus de trois mois !

Les résultats d'un audit à la cellule formation était aussi grandement attendu au vu des problématiques de souffrance, de sous-effectif et de charge de travail qui doit mettre en place le prochain plan de formation 2022 pour la totalité de la DIR Centre-Est.

Pour le nouveau CHSCT, la date proposée est le 1^{er} juillet et ne comportera toujours pas de modification à son ordre du jour et n'intégrera pas ces deux points.

C'est pourquoi la CGT boycottera de nouveau ce CHSCT et ne participera pas non plus au CHSCT « accident » du 5 juillet pour valider le dossier d'analyse « accident » qui aurait dû faire l'objet d'une dernière réunion de concertation avec tous les membres de la commission « accident » avant le 14 juin pour effectuer une présentation des plus rapides aux agents.

Cela étant, la CGT, ayant quand même été en copie de ce document édité par la direction, pressent que dans les mesures correctives proposées, en même temps que la découverte de date de CHSCT « VH » pour le mois d'octobre, il s'annonce des modifications d'organisation d'astreinte dans les centres pour la prochaine VH pour gérer au mieux l'activité croissante, le manque d'effectif déjà criant et la pénurie de vacataires qui se profile...

Nous comprenons donc bien qu'il est urgent de ne pas évoquer ce sujet d'ici là dans le fameux calendrier du « dialogue social » pour la direction, qui au passage fera un CT « télétravail » début octobre, et un autre, lui fin novembre pour entériner les modifications d'organisation de VH et faire part des annonces des réseaux transférés aux collectivités à ce moment-là.

La CGT n'est pas dupe et voit bien là une manœuvre pour éviter tous débats contradictoires que nous portons depuis longtemps, à savoir :

- **la baisse du temps de travail** à 32 heures par semaine
- **le recrutement massif d'agents** dans les centres et services des DIR
- le recrutement de médecins du travail
- **l'augmentation du point d'indice** de minimum 10 % pour compenser immédiatement la hausse des prix et pour augmenter le salaire de base sans les primes qui fera un montant de pension plus juste une fois en retraite.
- pour les Personnels d'Exploitation, **25 % de bonification par année de service actif qui donne droit à une retraite anticipée**, comme les Policiers, Gendarmes et Pompiers eux aussi exposés aux nombres d'accidents qui augmentent encore cette année 2022...
- **l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique de 2019** qui détruit à terme le statut du fonctionnaire garantissant l'égalité dans la gestion des carrières (promotion et mutation) et du traitement indiciaries des agents sur tout le territoire national.
- **l'abrogation de la loi 3DS** qui de la même manière donnera les pleins pouvoirs politiques aux collectivités sur les salarié.e.s et les citoyens, sans réel financement de l'Etat, sans aucunes garanties sur l'avenir professionnel pour toutes les catégories d'agent, ainsi que sur la gestion des risques liés aux transports routiers de marchandises et de personnes, sans perspective à long terme!

Pour la CGT cette situation actuelle très dégradée est plus que préoccupante !

Nous observons beaucoup trop d'indicateurs de tensions humaines déjà dans le rouge et nous n'avons nul besoin d'avoir quelques pompiers pyromanes qui jouent avec les risques psychosociaux dans nos services !
Ce manque de lucidité et de concertation est plus que préjudiciable dans cette période d'incertitudes politiques, économiques, sociales et environnementales grandissantes !

Merci pour vos signatures témoignant votre soutien aux collègues de travail et à l'UF CGT DIRCE !

NOM	Prénom	Service	Signature

*Pétition à remettre à un ou une responsable CGT de proximité
ou à renvoyer scannée à cette adresse mail :
cgt-ptte.cgt-ptte.syndicats.oh.dirce@i-carre.net*

La CGT prendra toujours ses responsabilités quant à la défense individuelle et collective des agents. Il en va de même pour les nombreuses propositions faites sur les sujets de société pour garantir le progrès social et environnemental à toutes et tous !

Pour une CGT encore plus forte, participez, adhérez à la CGT et votez aux Élections Professionnelles en décembre 2022.